



Immeuble Erik Satie 7 à 9 rue Erik Satie 6^{ème} étage
Lilla Hamed : 06 21 04 08 61 fax : 01.43.93.46.59
email : fo@cg93.fr



Bourse du Travail de Saint-Denis
06 88 66 47 23 - 01 55 84 41 26
contact93@sudeducreeil.org

Bobigny, le 16 mai 2014

Redéploiement forcé et suppression de postes dans les collèges :

Où en sommes-nous après la réunion du comité technique paritaire ?

Ce vendredi 16 mai plus d'une centaine d'agents en grève de 18 collèges sont venus manifester à l'appel du syndicat FO rejoint par SUD éducation contre le redéploiement forcé et les suppressions de postes dans les collèges existants à l'occasion de la réunion du comité technique paritaire. Ils ont reçu le soutien du syndicat des enseignants FO 93, de l'Union départementale FO et des territoriaux FO tant au niveau départemental que régional et national.

Dès le lundi 12 mai, une quarantaine d'agents avaient manifesté à Bobigny à l'appel de FO. Une délégation de 8 d'entre eux avait été reçue avec la secrétaire du syndicat FO par deux directeurs et un membre du cabinet du président qui leur avaient affirmé que les autres syndicats étaient d'accord avec le projet du conseil général.

Nouvelle manifestation jeudi 15 d'une cinquantaine d'agents à l'appel de SUD éducation, que le Conseil Général a refusé de recevoir. SUD éducation s'est associé à l'appel de FO pour vendredi 16 mai, jour de la réunion du CTP.

Premier résultat de cette mobilisation : tous les syndicats présents au CTP ont voté ce matin contre le rapport sur les « effectifs cibles » qui organise le redéploiement en ponctionnant une cinquantaine d'agents dans les collèges existants. Sur les 15 représentants syndicaux élus au CTP, ont voté contre : l'élue FO, les 6 élus CGT, les 2 élus SUD CG, 1 élue CFTC, 1 élu de la CFDT et 3 élus sur 4 de la FSU (le 4^{ème} étant absent).

M. HANOTIN vice président du conseil général et les représentants du CG au CTP n'ont pas cédé et ont déclaré que le projet pourra être réexaminé en 2015 et qu'il ne s'agit pas de forcer les agents à la mobilité.

Le rapport sur les cuisines centrales, examiné ensuite, prévoit que pour les 55 agents qui y seront affectés il y aura 10 créations de postes et 45 viendront du redéploiement de ceux qui sont actuellement dans les collèges. Cette fois, la majorité des syndicats se sont abstenus (CGT, SUD CG, FSU), la CFDT a voté pour. **Seule FO a maintenu son opposition en votant contre les suppressions de postes dans les collèges existants qui résulte de l'effet combiné des rapports « effectifs cibles » et cuisines centrales.**

Nous maintenons notre opposition à toute suppression de poste dans les collèges existants

Nous vous invitons à vous réunir dans chaque collège en demandant l'appui des enseignants et des parents d'élèves. Faites nous parvenir le résultat des discussions pour organiser la mobilisation.

MM TROUSSEL et HANOTIN ne nous ont pas entendus. Nous ne l'acceptons pas et nous reviendrons plus nombreux.